Juillet 2019 Année 24 Numéro 2

Le Pamphlétaire

Syndicat des employés et employées de la Société des Casinos du Québec – CSN - (Unité générale - Resto - Sécurité)

Bon été!

Le mot des présidents

(pages 2 à 7)

Le mot du président - unité générale

Giovanni Vaccaro
Président - Unité générale

Bonjour à vous tous.

Avant de commencer, j'aimerais prendre quelques lignes pour rappeler que le 30 juillet aura lieu le BBQ syndical et que nous espérons vous voir à cet événement. En plus, nous aurons l'occasion de renouer avec un ancien confrère de travail qui prendra soin de la musique pour nous: bien sûr je parle de Mario Chevigny.

Cette fois mon article va refléter les relations de travail et les événements qui se sont produits ces derniers mois. Il est venu à notre attention que certains employés sont « mal à l'aise » pour demander une représentation syndicale lorsque l'employeur veut les rencontrer. Certains sont intimidés et quand ils demandent au gestionnaire en question « J'ai tu besoin d'un délégué? », ils se font dire que non! Puis ensuite ils ne veulent pas déplaire à l'employeur et vont donc à la rencontre sans exercer leurs droits de représentation (article 6.8 de la convention collective). **Y'é trop tard! Le boss est déjà pas content, tu vas avoir une rencontre!** Quand on vous demande d'aller dans un bureau, je vous recommande de demander une représentation syndicale**. Pas de demander si vous en avez besoin, mais bel et bien de dire « Je veux un délégué! ».** Ceci exclut les rencontres pour les évaluations annuelles. Dans le cas d'une mise au point ou d'un besoin de transmettre une information tel un férié refusé, ces rencontres peuvent se faire dans un bureau, en autant qu'aucune mesure disciplinaire en découle. Si un employé donne son accord pour aller à une remise de mesure disciplinaire sans avoir une représentation syndicale, le choix lui appartient. Je respecte ce choix même si je ne suis pas en accord.

Ceci m'emmène sur un autre point: lors des rencontres où vous avez décidé de faire valoir vos droits et avez demandé une représentation syndicale, assurez-vous que la personne présente fait bel et bien partie de la structure syndicale. Contrairement à ce que peuvent penser certains représentants de l'employeur, le représentant syndical n'est pas un simple témoin, mais un représentant de l'employé. Quand je mentionne les représentants de l'employeur, ceci inclut les SDO, les CDO, les directeurs, les enquêteurs, etc. Ici je vous réfère à l'article 4.1 de la convention collective.

Le mot du président - unité générale (suite)

Sur un autre sujet, nous avons eu des rencontres de différents comités tels que les comités griefs de plusieurs secteurs, le comité de relations de travail et le comité d'écarts de caisse. Ces rencontres permettront de faire avancer les dossiers. Nous sommes conscients que certains dossiers prennent plus de temps que d'autres à évoluer, mais soyez rassurés des efforts de part et d'autre. Nos vis-à-vis, ainsi que nous-mêmes, avons mis des efforts pour libérer des dates à nos agendas pour avoir ces rencontres. Des rencontres départementales aux caisses et à la Zone sont à venir. Il y aura aussi des rencontres sur le double emploi et un comité sera mis en place. Attendez-vous à voir des tables au carrefour des employés pour différentes occasions.

Il y a plusieurs événements hebdomadaires qui se sont produits et qui demandent des suivis ponctuels. Certains de ces événements sont devenus des dossiers qui demandent plus d'attention. Ces dossiers sont partagés avec différents membres de l'exécutif, que se soit des dossiers de CNESST, de maladies, de conflits entre employés ou entre employés et clients (et non, le client n'a pas toujours raison!). Nous allons toujours privilégier les discussions et traiter les dossiers cas par cas et équitablement, parce qu'il y a une différence entre être traité équitablement et pareil comme les autres.

Nous faisons aussi des efforts pour aller vous voir sur le plancher et prendre de vos nouvelles (sans perturber les opérations), même que parfois ce n'est pas pour des discussions syndicales. ☺

Sur ce, j'espère vous voir au BBQ syndical et je vous souhaite un bel été!

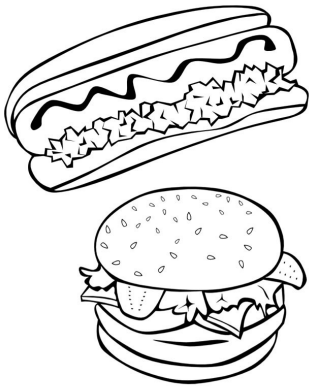

Le mot du président - unité Resto

Jose Oliveira
Président - Unité Resto

Bonjour à vous tous et bon 25e anniversaire.

BBQ

Cette année, nous célébrons notre 25e anniversaire syndical. Nous allons commencer par notre méga BBQ le mardi 30 juillet à la Terrasse du Lac (à côté de la Plage Doré). Nous avons organisé une journée remplie de plaisir. Pour nos tous petits il y aura un jeu gonflable, une maquilleuse, la plage et notre chasse aux trésors afin d'aider le capitaine des pirates à retrouver son trésor. Pour les adultes il y aura bien sûr la plage, le volleyball, la terrasse et notre fameux bar à alcool. De plus cette année nous avons 3 massothérapeutes professionnelles sur le site pendant 7 heures afin de vous soulager de vos blessures, soient les épaules, le cou, les avant-bras ou le dos. Vous comprendrez que puisque cette dernière activité risque d'être fort occupée en raison du traitement de 20 minutes par personne, nous sommes obligés de la limiter aux membres seulement. En entrant je vous conseille d'aller réserver votre temps directement sous leur chapiteau. Je vous préviens que les horaires doivent être respectés à la minute afin de respecter les autres. Le ou la retardataire perdra son tour et vous ne pourrez pas le prendre à nouveau. Bien sûr nous aurons également de la nourriture: hot-dogs, hamburgers (avec option végé), chips et breuvage. Le stationnement est gratuit mais les places sont limitées… Attention: afin que nous soyons plus écolos cette année, au lieu d'acheter 400 bouteilles d'eau nous avons opté pour des refroidisseurs d'eau. On vous demande d'apporter vos propres bouteilles pour le remplissage svp.

Le prix est de 5 $ par membre du syndicat, de 5$ pour les membres de sa famille immédiate et de 10$ pour chaque invité.

Carte cadeau

Cette automne, il y aura une distribution d'une carte cadeau afin de souligner notre 25e anniversaire, pour tous les membres en règle au début de l'automne (membre en règle signifie tous ceux qui auront signé leur carte syndicale et qui ont plus de 1040 heures avant le 16 septembre 2019). Pour ne pas avoir de surprise vous êtes responsables de vous assurer d'être en règle.

Le mot du président - unité Resto (suite)

Relations de travail

Nous avons de bonne relations de travail avec notre employeur, ce qui nous a permis de régler plusieurs griefs, dont un beau règlement pour la terrasse Hautes Mises pour nos gens du cabaret et des banquets. Nous sommes en continuelles discussions afin de trouver des solutions aux problèmes que nous rencontrons et ça va vraiment bien. C'est sûr que nous sommes affectés par le manque de personnel en restauration comme partout ailleurs. Par contre nous essayons d'innover afin de les attirer en leur offrant un petit plus qu'ils n'ont pas ailleurs.

Malgré que chez nous ça va bien, ailleurs ce n'est pas toujours le cas. De l'injustice peu importe qui ça touche, que les gens soient syndiqués ou pas, ça vient me chercher par en-dedans. Je parle du dossier des 6 ou 7 employés du Centre du hasard qui sont avec nous depuis de 2 à 5 ans et qui avec le temps sont devenus nos amis, nos collègues. Ils étaient gérés par Loto-Québec puisque ça fait partie du service de jeu responsable que la société d'état offre à ses clients. Soudainement on met fin à leur contrat sans vraiment répondre aux inquiétudes des employés. Les gens terminaient donc en juin sans trop savoir s'ils ont encore un emploi ou pas. Finalement on les rassure, ils ont encore un emploi mais ils seront maintenant gérés par une compagnie de placement. Ils essayent dans connaitre un peu plus sur leur situation mais on les informe à peine, sans même prendre le temps de se présenter et de rencontrer les travailleurs. Cette fameuse entreprise prend des actions immédiates en baissant leur salaire de 20,35$ à 15 $ de l'heure en plus de vouloir couper des heures de service. Quand ça fait 5 ans qu'un employé travaille pour Loto-Québec, une entreprise gouvernementale, et qu'elle agit de la sorte sans aucun sens moral… Alors que vous nous parlez de l'importance de travailler en équipe et de se faire confiance, comment peut-on avoir confiance envers un employeur qui agit de la sorte? Malheureusement ils ne sont pas syndiqués ou assez nombreux pour se défendre. Par contre ils auront mon soutien ainsi que celui de tous mes membres! J'aimerais bien rencontrer le responsable du dossier et discuter avec lui. Est-ce encore M. Meunier?

À nos collègues du centre du hasard, afin de démontrer notre solidarité je vous invite à venir à notre BBQ le 30 juillet. SO-SO-SO-SOLIDARITÉ!

Je termine en vous souhaitant, mes chers amis et collègues, de passer un bel été. Reposez-vous et profitez-en pour vous amuser en famille ou entre amis.

Le mot du président - unité Sécurité

Rick Scopelleti
Président - Unité Sécurité

Bonjour à tous !

Le temps des vacances arrive très bientôt et notre période estivale commence en même temps. Je vous souhaite donc de très bonnes vacances!

BBQ

N'oubliez pas notre BBQ syndical le 30 juillet! Une belle occasion de profiter du beau temps de l'été. Tout cela tellement proche du casino (à la zone corporative de la Plage Jean-Doré). Musique, maquillage, massage, etc. vous y attendent.

N'oubliez par contre d'apporter votre propre bouteille l'eau: au lieu des bouteilles de plastique il y aura des stations de remplissage. Un petit pas dans la direction verte!

Élections

Au mois d'avril dernier des mandats de représentants syndicaux ont pris fin. Après une période de mises en candidature et des élections sur quelques postes, voici les résultats:

Marco Di Ioia: 1er vice-président et santé-sécurité; **Sami Jebali**: 2e vice-président et griefs; **Sylvain Gilbert**: trésorier-secrétaire; **Ckyrck Abraham**: délégué; **Jean Marc Porta**: délégué; **Pascal L'italien**: délégué; **Nabil Ben Said**: délégué; **Salvatore Migliara**: délégué; **Julien Dubé**: délégué; **Andrew Flores**: délégué; **Bernard Dion**: délégué (contrôle); et bien sûr moi-même, **Riccardo Scopelleti**: président.

Félicitations à tous et merci aux nouveaux membres du conseil syndical et bien sûr aux membres retournant pour un autre mandat.

Il reste à faire une élection pour le poste du comité surveillance, qui aura lieu au mois de septembre 2019.

Relations de travail

Cela fait presqu'un an depuis la signature de notre renouvellement de convention collective et certains nouveaux textes sont encore au stade d'intégration. Par exemple: l'article 10.9 sur le double emploi au contrôle et les compétences des remplaçants. L'article a été appliqué le 3 décembre 2018

Le mot du président - unité Sécurité (suite)

et il a déjà été ajusté 2 fois depuis, avec possiblement d'autres changements à venir et une période d'essai pour accumuler plus de données exactes (pour amender le texte au besoin).

L'article 2.18 (retrancher un quart de travail durant les périodes creuses) a aussi été modifié, pour une deuxième fois, pour que les membres le désirant puissent mieux en bénéficier pour retrancher plus de quarts, donnés par la suite aux TPHV et occasionnels.

L'article 9.6 (emploi hors de l'unité d'accréditation) quant à lui est déjà en fonction depuis quelques temps. Les heures faites par des SDO par intérim permettent d'augmenter la moyenne d'heures des TPHV et des occasionnels. Même chose pour les 4 agents qui font du remplacement aux enquêtes. Cela donne aussi de plus grandes possibilités sur le plan de carrière au sein du casino. Par exemple, les agents sélectionnés au printemps pour travailler bientôt à la surveillance ont ainsi la possibilité d'essayer autre chose ou de changer carrément de carrière… tout en permettant des remplacements de quarts de travail ou même des 10.8.

Le comité de relations de travail avance donc sur un rythme en mode de règlement pour beaucoup de dossiers pour l'ensemble des membres. C'est toujours un *work in progress*! Rien n'est parfait mais la clé est dans la communication.

Sur ce, passez un bel été!

25 ans de service: nous les avons fêtés ensemble!

Carmelina Santoro
Vice-présidente à la condition féminine - Unité générale

Bonjour chers membres CSN.

En octobre 1993, lors de l'ouverture du Casino de Montréal, nous étions tous très excités et fiers de faire partie de quelque chose de nouveau au Québec. Il y avait de l'électricité dans l'air. On faisait partie d'un groupe de personnes extraordinaires, prêtes à s'investir, à s'entraider inconditionnellement, bref à tout faire pour la cause, vraiment comme une grande famille.

Malgré les conditions de travail qui était moins qu'idéales, nous étions tous prêts à nous investir. Des quarts de travail qui ne finissaient plus, des journées de congé inexistantes, des procédures qui changeaient quotidiennement, le bruit infernal, la boucane de cigarette, le casino presque toujours plein à capacité, et j'en passe beaucoup. Nous étions tous victimes du monstrueux succès qu'a connu le premier casino du Québec. On avait prévu un achalandage de 5000 clients par jour mais la réalité était de 3 à 4 fois ce nombre. Souvent il y avait une file d'attente, dehors, juste qu'à 3h du matin, heure de fermeture.

Depuis cette époque nous avons traversé plusieurs chemins ensemble. L'embauche de milliers d'employées et employés, la révision de presque toutes les procédures mises en place à l'ouverture, la bataille pour nous syndiquer, la signature de notre première convention collective qui a été décrétée par le ministère du travail, la révision des horaires de travail, la semaine de 4 jours, la reconnaissance des pourboires, l'ouverture du pavillon du Québec, la transition aux machines à sous *cashless*, la réévaluation de plusieurs titres d'emplois, les 3 lockouts, les rénovations qui ont duré 5 ans, la mobilisation de tous les membres CSN lors des renouvellements de notre convention collective, etc. Les premières années étaient une époque où les relations de travail étaient très difficiles, moins que respectueuses et toujours dans la méfiance mutuelle.

Avec la solidarité et la persévérance basées sur nos convictions, nous avons réussi à améliorer nos conditions de travail ainsi que les relations de travail avec l'employeur. Maintenant je suis très heureuse de dire que nous ne sommes pas toujours d'accord avec l'employeur, mais que nous sommes plus capables de nous parler et souvent de trouver des solutions *gagnant / gagnant*, une nouvelle approche qui porte fruits. J'espère sincèrement que les relations vont toujours aller en s'améliorant car il y a toujours place à de l'amélioration. Cette approche est bénéfique pour les 3

25 ans de service: nous les avons fêtés ensemble! (suite)

parties: les membres, le syndicat et l'employeur.

J'aimerais souligner mon appréciation pour la reconnaissance que l'employeur nous a offerte lors des soirées « 25 ans de service, ça se fête», les 18 et 19 juin 2019 au cabaret du Casino. Un GROS merci à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin pour que ces soirées soient un grand succès. Tout était SUPER! Nous avons eu beaucoup de plaisir! Ben oui, 25 ans ce n'est pas rien!

Merci de la reconnaissance!

J'aimerai souhaiter un bel été à tous.

J'espère vous voir en grand nombre au BBQ syndical CSN le 30 juillet 2019!

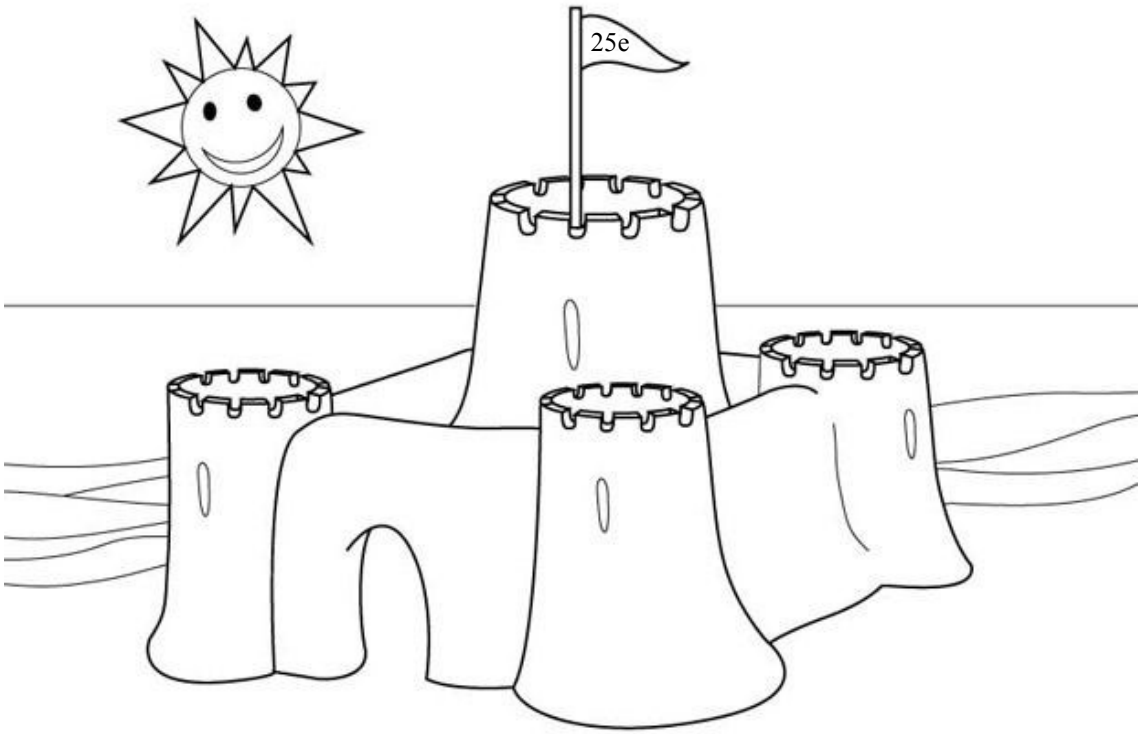

Party du 25e: presque parfait

Stéphane Dias
Délégué à la laverie - Unité Resto

Mon article va se faire en deux temps. Un temps pour les bons coups et un autre pour les moins bons coups. Plusieurs rumeurs circulaient dans le casino que ce party du 25e serait une fête *cheap* et plusieurs employés pensaient ne pas y aller. D'autres employés comme moi ont décidé d'aller à cette soirée par curiosité.

Je suis vraiment content d'avoir pris cette décision, car j'ai vraiment aimé ma soirée. J'ai passé de beaux moments avec des gens formidables avec qui j'ai grandi depuis les 25 dernières années, des gens avec qui j'ai beaucoup appris et qui sont devenus une deuxième famille pour moi (José Oliveira, mon grand-frère; Pierre et Patrice, mes cousins; George, mon coach, qui m'a tous appris sur la plonge). Mais je suis content aussi d'avoir passé cette soirée avec des employés d'autres départements que j'ai côtoyés depuis 25 ans… Vraiment une belle soirée!

Les bons coups

La première chose qui m'a surpris, c'est les stations. La nourriture des stations et les plats servis par les serveurs étaient excellents. Rien à dire!

J'ai aussi apprécié que la direction ait pris le temps de nous accueillir.

J'ai aussi aimé les personnages déguisés du style du Cirque du Soleil.

Les décorations n'étaient pas un *wow*, je m'attendais à plus de ce côté-là. Mais c'était correct.

Les moins bons coups

L'une des choses que j'ai moins aimées c'est que la direction n'a donné que 2 jours collés pour participer à la soirée. Beaucoup de monde travaillaient (et ne voulaient pas manquer des heures de travail pour y aller) ou n'étaient pas disponibles. On aurait pu s'inspirer des jours du party de Noël, qui ont fait leurs preuves depuis des années: un choix entre lundi, mercredi et vendredi.

La deuxième chose qui m'a semblé moins bonne c'est le tirage des 25 certificats-cadeau. Ils en ont fait tirer 25 le mardi et 25 autres le mercredi. Sérieusement, on fête nos 25 ans de service et un cadeau serait vraiment apprécié des employés. Tant qu'à faire des tirages, pourquoi ne pas donner un certificat-cadeau à tous les employés lorsqu'ils quittaient la salle? Les cadeaux, vraiment une grosse

Party du 25e: presque parfait (suite)

déception! Au lieu de mettre de l'argent sur les personnages, la direction aurait dû le mettre sur les cadeaux selon moi.

Finalement, et ce n'est pas vraiment une déception, mais plutôt une petite remarque: la vidéo qui été présentée au party ressemblait à une vidéo de dernière minute. Pour une vidéo d'un 25e anniversaire il manquait beaucoup de choses. Pourquoi n'a-t-on pas filmé des membres de la direction pour nous dire quelques mots? Pourquoi ne pas avoir invité d'anciens directeurs à dire aussi quelques mots, en nous parlant de leur passage au casino? On aurait aussi pu filmé plus d'employés avec 25 ans de service. La vidéo aurait pu être plus créative.

En terminant, j'aimerais dire merci à tous ceux et celles qui on mis beaucoup de travail pour organiser cet événement. Je sais que cela ne doit pas être facile quand il faut respecter un budget. Merci pour la soirée.

J'aimerais dire merci à toute l'équipe de la restauration (les cuisiniers, les chefs, les sous-chefs, les plongeurs, les serveurs et les superviseurs) pour votre excellent travail.

J'aimerais dire merci à tous ceux et celles avec qui je travaille à tous les jours. Merci à mes collègues de la cuisine (cuisiniers, chefs, sous-chefs et pâtissiers), à mes collègues de la salle à manger (commis, serveurs, hôtesses, serveurs au bar et assistants-gérants) et à mes collègues de la laverie. Nous avons passé des bons moments et des moins bons, mais j'espère que nous allons rester encore longtemps ensemble.

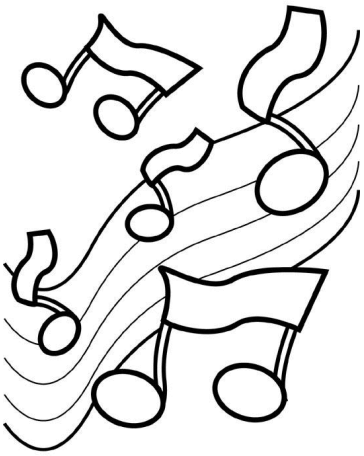

Congrès du CCMM-CSN

Lesly Prudent
Délégué - régulateur -
Unité générale

Connie Di Peco
Déléguée - PAJÉ -
Unité générale

Une semaine riche en émotion s'est terminée le 14 juin dernier au Palais des congrès. Nous avons eu la chance de participer au 37e congrès du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN. C'est sous le thème « L'union dans l'action » que le CCMM-CSN rassemble tous ses membres de la région métropolitaine repartis dans plusieurs syndicats et œuvrant dans plusieurs secteurs d'activités tels que la santé, les services sociaux, les services publics et l'éducation pour promouvoir les intérêts économiques, sociaux, politiques et culturels des membres de ses syndicats affiliés. Le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN milite entre autre en faveur d'un projet de société fondé sur la démocratie, les droits de la personne, la justice sociale, l'égalité, l'équité, la protection de l'environnement, le développement durable, etc.

Nous étions privilégiés (membres de l'exécutif et 3 délégués du syndicat CSN-Casino de Montréal) à pouvoir assister à ce congrès. Ce fut une belle expérience qui nous a permis de rencontrer toutes sortes de personnes différentes avec de belles histoires et des passages de vie inspirants. Nous avons également côtoyé des militants de différents comités: action en santé-sécurité; condition féminine; droit au travail; éducation; environnement et développement durable; immigration et relations ethnoculturelles; comité des jeunes; comité LGBT; santé et services sociaux; solidarité internationale.

Ce que nous avons réalisé (surtout les membres délégués) au terme des cinq jours du congrès du CCMM-CSN, c'est que le syndicat n'est pas seulement une organisation pour les droits des travailleurs mais une organisation qui vient en aide à la société d'état, avec des comités humanitaires qui traitent des enjeux qu'on vit à tous les jours. Certains d'entre nous au Casino de Montréal peuvent ne pas se sentir interpellés par certains enjeux parce que ce n'est pas notre réalité... mais dites -vous qu'il y des gens qui ne connaissent que ça, l'**injustice**. Alors je vous invite à venir en aide et être la voix de ces gens en vous impliquant auprès de votre syndicat-CSN pour leur faire vivre un cheminement plus simple, plus facile, plus harmonieux. Sans nécessairement avoir le mot «militant» tatoué dans le front, il ne faut pas croire seulement dans la capacité de votre syndicat de changer les choses mais surtout dans la vôtre.

Congrès du CCMM-CSN (suite)

Merci aux membres de l'exécutif syndical du Casino de Montréal de nous avoir permis de vivre cette expérience qui en quelques jours nous a aidés à évoluer et nous a donné une plateforme où nous pourront apporter une contribution à la société.

SO SO SO SOLIDARITÉ!!!!

Un bel été à tous, on se revoit au BBQ syndical annuel le 30 juillet à la plage Jean Doré!

Activités diverses

Le 28 avril dernier, nous tenions notre kiosque annuel pour souligner la Journée internationale de commémoration des travailleurs blessés ou morts au travail. Malheureusement, les statistiques démontrent que les cas de décès liés au travail (226 reconnus en 2018 au Québec!) sont en constante hausse - une situation désastreuse que le gouvernement devra prendre au sérieux.

Sur cette photo:
Connie Di Peco (déléguée -UG);
Lesly Prudent (délégué - UG);
Isabel Labbé (vice-présidente à la santé-sécurité et à l'environnement - UG)

Du 1er du 3 mai, les comités exécutifs de l'unité générale et de l'unité Resto ont participé au conseil fédéral de la Fédération des employées et employés des services publics (FEESP), instance dont fait partie notre syndicat. Cet événement a permis d'aborder plusieurs enjeux auxquels font face les différents syndicats CSN. Les luttes menées par le syndicat du transport de Montréal et le syndicat des employés de la SAQ ont été particulièrement inspirantes.

Sur cette photo, en appui à la reconnaissance de l'expérience dans la relativité salariale, le comité exécutif de l'unité générale - de gauche à droite: Jimmy Ducharme (secrétaire général); Giovanni Vaccaro (président); Diane Chatelain (trésorière); Patrick Charron (vp à la vie syndicale et à la mobilisation); Jean-Yves Gariépy (vp aux griefs); Isabel Labbé (vp à la santé-sécurité et à l'environnement); Steve Gauthier (vp général); Carmelina Santoro (vp à la condition féminine)

Régime de retraite: assemblée annuelle

RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

Avis de convocation à l'assemblée annuelle

Par la présente, vous êtes conviés à l'assemblée annuelle des participants du *Régime de retraite des employés de la Société des casinos du Québec inc.*

Date : Mercredi le 25 septembre 2019 de 14h00 à 15h30
Lieu officiel : Siège Social de Loto-Québec
500, Sherbrooke Ouest, salle Approvisionnement – 18ème étage

Tous les participants et bénéficiaires du Régime en date du 31 décembre 2018 sont invités à assister à cette rencontre.

L'ordre du jour comprendra les sujets suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Comité de retraite
   a. Composition
   b. Rôle
   c. Inscription au registre des conflits d'intérêts
   d. Rapport des activités du comité de retraite
3. Modifications apportées au régime de retraite
4. Évolution de la participation
5. Caisse de retraite
6. Politique de financement
7. Évaluation actuarielle
8. Gestion des risques et les mesures de contrôle
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

Des salles seront réservées dans chaque site afin de vous permettre d'assister à distance à cette assemblée. Les annonces à cet effet seront affichées en septembre 2019.

Le Comité de retraite du *Régime de retraite des employés de la SCQ*
Montréal le 22 mai 2019

25e anniversaire du syndicat

BBQ du SEESCQ (CSN)

Mardi le 30 Juillet 2019

de 11h à 19h

à la zone d'événements de la Terrasse du Lac - Plage du Parc Jean-Drapeau

(face aux garages du Grand Prix)

Hot dogs, hamburgers, rafraîchissements servis sur place

(svp amenez-vous une bouteille pour les distributrices d'eau)

DJ - volleyball - jeux gonflables - maquilleuse -

chasse aux trésors pour enfants - massothéraphie pour les membres SEESCQ

Rendez-vous familial et amical

5$ membres CSN et famille immédiate (enfants, conjoint-e),

10$ pour les invités

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Beau temps mauvais temps (sous le chapiteau en cas de pluie)

Rappel amical:

En raison de la réglementation en vigueur, il ne sera pas possible d'apporter vos propres consommations alcoolisées sur place

Pour toutes questions:

514-395-2299

sescq.unitegenerale@videotron.ca

SEESCQ – CSN

1 avenue du Casino
bureau QRCA3
Montréal, Québec
H3C 4W7

Téléphone **Resto**:
(514) 395-0214
sescq.resto@videotron.ca

Téléphone **Unité générale**:
(514) 395-2299
sescq.unitegenerale@
videotron.ca

Téléphone **Sécurité:**
(514) 602-6485

Télécopie :
(514) 395-2248

Réseau d'entraide:
(514) 302-2036

Notre site web:
seescq.com

Responsable du Pamphlétaire:

Jimmy Ducharme

N'hésitez pas à nous écrire pour nous partager commentaires, idées et articles!